

# OMITE PERMANENT sur la sécurité des bateaux de pêche du Québec

## Résolution 2014-02

Lors de la 9<sup>e</sup> réunion annuelle du Comité permanent sur la sécurité des bateaux de pêche du Québec (CPSBPQ) tenue le 13 février 2014 à Gaspé, il a été proposé et adopté :

Considérant que la fermeture de la station des Services de communication et de trafic maritime (SCTM) de Rivière-au-Renard appartenant à la Garde côtière canadienne a été annoncée;

Considérant que cette fermeture affectera les services aux navigateurs en touchant directement un service essentiel à la navigation sûre et efficace sur les eaux canadiennes, notamment en diminuant inévitablement l'efficacité de la réponse aux incidents maritimes;

Les membres du CPSBPQ reconnaissent que cette fermeture constitue une diminution de services qui risque d'entraîner des conséquences néfastes sur la sécurité des pêcheurs et marins navigant dans le golfe St-Laurent et sur le fleuve St-Laurent, principalement pour les raisons suivantes :

- Diminution de l'efficacité des officiers SCTM due aux connaissances moindres du territoire et de la clientèle que ceux-ci posséderont.

Les Officiers des SCTM sont les 911 de la mer. Leur formation, leur expérience et leur connaissance du territoire et de la clientèle leur permettent d'être en mesure de détecter des situations potentiellement dangereuses et d'y répondre promptement et efficacement. Les officiers des SCTM sont les premiers répondants qui prennent les appels de détresse, ils doivent donc posséder une très bonne connaissance du territoire et de la réalité des usagers pour être en mesure de saisir, dans une brève communication d'apparence anodine, une information pouvant permettre de localiser des personnes en danger et de leur sauver la vie, ou de prévenir une situation qui pourrait dégénérer.

- Augmentation du territoire desservi qui entraînera une dilution du service.

La station de Rivière-au-Renard est présentement la station couvrant le deuxième plus grand territoire au Canada après la station de Prince-Rupert. Élargir le secteur d'écoute de 8 à 18 antennes, c'est doubler les probabilités d'appels simultanés qui seraient difficiles à démêler dans l'instantané. Il est à noter que la nouvelle super-station

couvrirait de Rivière-du-Loup à Rivière-Saint-Augustin en Basse-Côte-Nord, y compris le golfe St-Laurent, la Baie-des-Chaleurs et les Îles-de-la-Madeleine et d'Anticosti;

- Augmentation du trafic maritime qui augmentera les risques d'accident et d'incident.

Plusieurs projets économiques majeurs sont en cours et auront une incidence sur le trafic maritime dans la région du Québec. L'achalandage commercial lourd augmentera avec les projets de cimenterie à Port-Daniel, de mine d'alumine à Grande-Vallée, d'exploration pétrolière à l'Île d'Anticosti, de prolifération des croisières dans tout le Québec, d'exploitation de la Côte-Nord par le Plan Nord, et d'exploitation du gisement Old Harry au large des Îles-de-la-Madeleine. Tous ces projets augmenteront non seulement le trafic maritime et les communications, mais aussi les risques d'accident et d'incident de pollution.

Par conséquent, pour des raisons de sécurité et de protection de l'environnement, le Comité permanent sur la sécurité des bateaux de pêche du Québec appuie la position des pêcheurs et des intervenants dans leur demande afin que la station des Services de communication et de trafic maritime de Rivière-au-Renard (SCTM) demeure en fonction.